

2021

S

Y

N

E

X



REPUBLIQUE DU TOGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (MESR)

PROJET DE CENTRES D'EXCELLENCE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES VILLES DURABLES EN AFRIQUE (CERVIDA- DOUNEDON)

LETTRE DE CONTROLE INTERNE

EXERCICES 2019 & 2020

VERSION DEFINITIVE



SOMMAIRE

I. LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE	5
A. <i>Gestion organisationnelle et administrative</i>	5
B. <i>Procédures de gestion comptable et de trésorerie</i>	5
C. <i>Gestion des missions</i>	6
III.....SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEUR	8



SYNEX CONSULTING SARL

**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin**

*Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements*

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur, le Directeur du Centre
d'Excellence Régional sur les Villes
Durables en Afrique (CERViDA-
DOUNEDON)**

Monsieur,

Conformément à notre contrat de services portant sur l'audit des comptes du **Projet du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)** sous tutelle de l'Université de Lomé (UL), au titre de l'exercice 2020, nous avons procédé à la mise en œuvre des diligences relatives au diagnostic des procédures de contrôle interne, à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et à l'appréciation de la conformité de l'exécution du projet aux dispositions de l'accord de financement de la Banque Mondiale.

A la suite de ces contrôles et conformément aux termes de référence (TDRs) de la mission, nous devons présenter un rapport sur la passation des marchés incluant une note synthèse et une lettre de contrôle interne. Notons que le Projet est dans sa phase de démarrage. Elle n'a donc pas passé des marchés sur la période sous revue en conséquence nous n'avons pas pu élaborer le rapport d'audit des marchés. Concernant la lettre de contrôle interne, elle a pour objet de synthétiser les constats faits tant sur le système de contrôle interne du Projet que sur les problèmes éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les résultats du Projet.

Ces constats sont présentés suivant les rubriques ci-après :

- Synthèse des observations au niveau du contrôle interne ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision de la Banque mondiale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 25 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO

Associé Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING SARL

02 BP 8063 Cotonou BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/66 26 67 75

Email : csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr

II. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE

A. Gestion organisationnelle et administrative

La revue de la gestion organisationnelle et administrative appelle de notre part les observations suivantes :

- ❖ **Absence de réunion du Comité National des Centres d'Excellence en Afrique de pilotage pour le suivi des activités du CERViDA-DOUNEDON.**

Constat 1

Sur la période de 2020, la mission a noté que le Comité National de pilotage n'a pas tenu les deux (02) réunions ordinaires dans le cadre des activités du CERViDA-DOUNEDON conformément à l'article 03 de l'arrêté n° 118/MERS du 30 octobre 2019.

Risque :

La non tenue des réunions du Comité national de pilotage peut entraîner des retards dans les prises de décisions de même que le suivi de la mise en œuvre de certaines décisions ; ce qui peut avoir un impact négatif sur la performance (efficacité – efficience) du Projet.

Recommandation :

Nous recommandons au Projet de faire diligence pour la tenue de toutes les réunions du Comité National de pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues.

Commentaires du Centre :

La réunion du comité national de pilotage n'a pas pu se tenir au cours de l'exercice sous revue du fait des restrictions inhérentes à la pandémie de Covid 19. Cependant, des réunions virtuelles de revue de portefeuille sont organisées par le gouvernement et la représentation résidente de la Banque mondiale au Togo. La direction va engager des démarches auprès du Ministère de tutelle pour l'organisation de la prochaine réunion du comité de pilotage

B. Procédures de gestion comptable et de trésorerie

La revue de la gestion comptable et de la trésorerie appelle de notre part l'observation suivante :

- ❖ **Absence d'un compte d'intérêt créditeur dans le cadre des activités du centre**

Constat

Au regard des documents dont nous disposons, il faut noter que le Centre n'a pas ouvert un compte d'intérêts créditeurs pour la mise en œuvre du Projet CERViDA-DOUNEDON.

Risque

L'absence d'un compte d'intérêt créditeur ne permet pas de faire un suivi rigoureux des ressources générées par les disponibilités du Centre à la banque et de l'utilisation faite desdites ressources. Cette situation pourrait être source de manipulation de ces ressources.

Recommandation

Nous recommandons au Centre d'ouvrir un compte en banque (au nom de CERViDA-DOUNEDON) dédié à recueillir essentiellement les intérêts créditeurs générés par les ressources du Programme.

Commentaire du Centre :

Les comptes désignés des centres sont ouverts par le TRESOR Public. L'unité de gestion du CERViDA-DOUNEDON ne maîtrise pas les conditions d'ouverture du compte désigné. Toutefois l'unité de gestion du CERViDA-DOUNEDON va rapprocher des autorités compétantes concernées.

C. Gestion des missions

La revue de la gestion des missions appelle de notre part les observations suivantes :

- ❖ **Absence de la carte d'embarquement lors de l'exécution de certaines missions par avion.**

Constat 2

Au regard des documents soumis à notre appréciation nous avons relevé l'absence de la carte d'embarquement dans le cadre de la mission de participation du Centre à la réunion annuelle des Centres D'excellence Africains tenue à Abuja du 23 au 29 août 2020.

Risque

Le défaut de la carte ou de la copie de la carte d'embarquement dans le cadre de l'exécution des mission avec le moyen de transport par voie aérienne ne permet pas de s'assurer de l'effectivité du voyage.

Recommandation

La mission recommande de veiller pour l'avenir à sauvegarder la copie de la carte d'embarquement pour tout voyage effectué par le moyen du transport aérien pour justifier.

Commentaires du Centre

La mission de participation à la réunion annuelle des Centres D'excellence Africains tenue à Abuja du 23 au 29 août 2020 a été préfinancée par l'Université de Lomé, organisée par son service voyage. Les cartes d'embarquement seraient déposées audit service selon les participants. Une lettre est adressée à la Présidence de l'Université de Lomé pour réclamer lesdites cartes et est restée sans suite à ce jour. Maintenant que toute l'équipe de gestion du CERViDA-DOUNEDON est en place, celle-ci mettra en œuvre des recommandations à l'avenir .

- ❖ **Absence de facture délivrée au nom de CERViDA-DOUNEDON par l'agence de voyage SATGURU TRAVEL.**

Constat 3

Les voyages effectués par les acteurs du Centre par voie aérienne sont confiés à l'agence de voyage SATGURU TRAVEL par l'Université de Lomé dans le cadre des activités de démarrage du CERViDA-DOUNEDON. Dans le cadre de nos travaux, nous avons noté que ladite agence de voyage ne délivre

pas des factures au nom du Centre (CERViDA-DOUNEDON). En effet l'agence de transport SATGURU TRAVEL délivre de facture pour un ensemble de voyages effectués par plusieurs entités (l'Université, les Centres, etc.).

Risque

La non élaboration des factures des frais de voyages par l'agence SATGURU TRAVEL au nom du CERViDA-DOUNEDON ne permet pas d'identifier avec exactitude les dépenses réalisées par le Centre par le biais de cette agence de voyage.

Recommandation

La mission recommande de veiller à ce que chaque pièce justificative porte le nom du Centre CERViDA-DOUNEDON

Commentaires du Centre

Les activités de démarrage du CERViDA-DOUNEDON ont été préfinancées directement par l'Université de Lomé. C'est pourquoi les factures des frais de voyages dans le cadre des missions du Centre sont émises au nom de l'Université de Lomé. Le CERViDA-DOUNEDON disposant aujourd'hui d'un compte désigné avec des ressources du projet, les voyages seront organisés par l'équipe de gestion du Centre et donc les factures seront émises au nom du CERViDA-DOUNEDON.

III. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEUR

Le présent point a pour objectif de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites aussi par la mission d'audit antérieur, l'équipe de la Banque Mondiale ou toute autre institution dans le cadre de la mise œuvre des activités du projet du Centre au titre de la période sous revue.

Il faut noter que le projet est à l'étape de démarrage et son premier exercice d'audit. Dans ce sens, le Centre n'a reçu aucune mission de supervision de la Banque Mondiale pouvant donner lieu à des recommandations. Toutefois des réunions virtuelles de revue de portefeuille sont organisées par le gouvernement et la représentation résidente de la Banque mondiale au Togo.